

# Nouveau : je peux déposer mon dossier en ligne !

Vous pouvez remplir votre demande de compensation du handicap sur le site <https://mdphenligne.cnsa.fr>



**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**

**grandlyon.com**

Pour faire une demande en ligne à la MDPH Métropole de Lyon, rendez-vous sur : <https://mdphenligne.cnsa.fr>

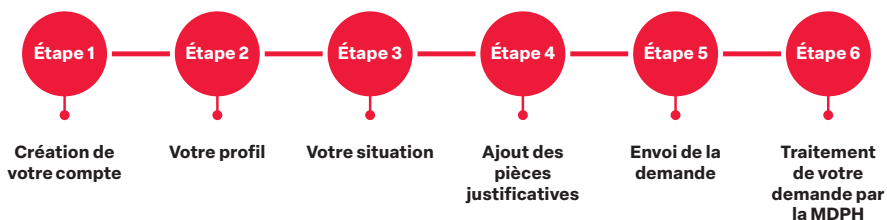


### → Les avantages de MDPH en ligne.

- Service officiel et accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- La sécurité de vos informations et documents personnels est garantie.

### → Qui peut faire une demande ?

- La personne en situation de handicap, son représentant légal ou un proche aidant peut faire une demande en ligne.



### → Avant de commencer : Préparez vos informations

- Identité
- Coordonnées
- Adresse email
- Organisme d'assurance maladie (CPAM, MSA, ...)
- Numéro de sécurité sociale,
- Etc.

### → Étape 1 : création de votre compte

- Cliquez sur « **Inscription/connexion** »
- Connectez-vous avec votre compte **FranceConnect** ou cliquez sur « **Créer mon compte** ».
- **Valider** la création de votre compte.

### → Étape 2 : votre profil

- Renseignez vos **informations personnelles**.
- Indiquez si une personne vous **aide dans vos démarches** auprès de la MDPH.
- Indiquez si vous bénéficiez d'une mesure de **protection**.

### → **Étape 3 : votre situation**

Les questions posées à cette étape permettent de **mieux connaître votre situation.**

- Vos besoins dans votre **vie quotidienne.**
- Vos besoins dans votre **vie scolaire ou étudiante.**
- Vos besoins dans votre **situation professionnelle.**

### → **Étape 4 : Ajout des pièces justificatives**

3 pièces justificatives obligatoires

- Certificat médical
- Justificatif de domicile
- Votre pièce d'identité
- Ajouter toutes vos pièces justificatives complémentaires.

### → **Étape 5 : Envoi de la demande**

- Cette étape résume vos informations.
- Vous pouvez encore modifier ou compléter vos informations.
- Cliquer sur « Signer et confirmer l'envoi ».
- Votre demande est transmise.
- Vous ne pouvez plus la modifier.

**Le dépôt de votre demande en ligne est finalisé.  
Le MDPH Métropole de Lyon va traiter votre demande.**





**La Maison Départementale -  
Métropolitaine des Personnes  
Handicapées**

8 Rue Jonas Salk, 69007 Lyon  
04 78 63 44 00

**MÉTROPOLE**

**GRAND**

**LYON**

**grandlyon.com**



## → J'ai besoin d'aide concernant le téléservice uniquement

Pour tout problème technique (création de compte, connexion, téléchargement de documents...) contacter le **04 78 63 44 00** ou **MDMPHENligne@grandlyon.com**

Mardi : de 13h30 à 16h30

Jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

## → J'ai besoin d'information pour une demande concernant :

- Un adulte : je contacte ma Maison de la Métropole de Lyon



- Un enfant : je contacte la MDMPH : 04 26 83 86 86, handicap@grandlyon.com

## → Suivre l'avancement de ma demande déposée en ligne ?

Je peux suivre l'avancement de ma demande directement par le portail du téléservice

Bon à savoir :

- Le téléservice garantit la confidentialité de vos données personnelles et médicales
- Vous pouvez remplir votre dossier en plusieurs fois tant que vous n'avez pas cliqué sur « envoyer ».